

<https://ricochets.cc/Mobilisation-pour-preserver-les-oiseaux-dans-la-Reserve-naturelle-des-Ramieres-2052-2052-2052-2052.html>



# Mobilisation pour préserver les oiseaux dans la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme

- Les Articles -  
Date de mise en ligne : samedi 1er juin 2019

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## Mobilisation pour préserver les oiseaux dans la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme

L'association Frapna Drôme Nature Environnement appelle à la mobilisation pour préserver les oiseaux dans la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme : **lisez cet article pour participer à la consultation du public et venez assister à la conférence de presse organisée le mardi 4 juin 2019 à 16h, à Crest (26), au bar « Sur les quais », 10 quai Maurice Fauré.**



[La Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme](#), entre Crest et Loriol/Livron représente la plus grande zone humide du département de la Drôme ; elle accueille plus de 60 000 visiteurs par an.

Elle constitue un exceptionnel réservoir de biodiversité. Aussi extravagant que cela puisse paraître, la chasse s'y exerce six mois par an, sans aucune contrainte particulière.

Depuis 2013, l'État voudrait protéger les oiseaux de la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme en interdisant leur chasse sur la partie publique du lit de la Rivière Drôme (Domaine public fluvial), classée en 2003, Zone de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS). **L'Etat est confronté ici à la volonté des chasseurs et de responsables politiques locaux qui veulent que la chasse s'exerce sans aucune contrainte, sur la totalité de cet espace naturel. Sous leur pression, le projet d'arrêté en cours d'examen n'intègre pas la Réserve naturelle des Ramières dans la liste des zones humides fluviales où les oiseaux ne seront pas chassés...**

Ce projet d'arrêté concernant la création ou la reconduction de réserve de chasse et de faune sauvage sur le domaine public fluvial (DPF) pour la période allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2028, est mis à la consultation du public du 29 mai au 18 juin sur le site de la préfecture :

<http://www.drome.gouv.fr/consultation-du-public-sur-creation-ou-a6830.html>

Frapna Drôme Nature Environnement souhaite informer les citoyens du Val de Drôme ainsi que les visiteurs de la Réserve sur les enjeux de cette consultation, pour qu'ils participent nombreux, et demandent que le projet d'arrêté soit modifié : **le Domaine public fluvial de la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme doit être rétabli en réserve de chasse.**

Vous trouverez en pièce jointe [un extrait du numéro 190 de la revue « les épines drômoises »](#) qui précise l'histoire et l'intérêt de cet espace.

A bientôt.

Pour le conseil d'administration, Marc Papillon

Frapna Drôme Nature Environnement  
38 avenue de Verdun  
26000 VALENCE  
T. : 04 75 81 12 44

## **Mobilisation pour préserver les oiseaux dans la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme**

---

► Site : <http://www.frapnadrome.org/>